

Tarbes, le 11 mars 2005

L'inspectrice de l'Education nationale
circonscription de Tarbes ADJ

A

Mesdames, Messieurs, les directeurs d'école
élémentaires publiques

Mesdames, Messieurs, les inspecteurs d'éducation
nationale de circonscription

Division de la scolarité
de la vie scolaire et de
l'Orientation

Objet : Enseignement de la langue et de la culture occitanes à l'école primaire.
Organisation pour l'année 2005/2006

Référence :

Référence
SEJM

Par les circulaires rectorales du 30.5.99 et du 10.1.2000, diffusées dans tous les établissements scolaires, le rectorat a fixé les orientations et précisé les objectifs d'une politique académique volontariste et ambitieuse de développement de l'occitan :

- donner aux élèves une conscience claire de la langue et de la culture occitanes...
- leur permettre quelle que soit leur origine, de découvrir ou approfondir la langue et la culture historiques du territoire où ils vivent...
- offrir à un plus grand nombre la possibilité d'apprendre la langue occitane...
- faire comprendre à travers cet enseignement, les parentés linguistiques et culturelles au sein du monde latin...

De plus, les programmes de l'enseignement de l'école primaire (B.O.E.N. n° 1 du 14/2/2002 et le document d'application concernant les L.V.R.) fixent les objectifs à atteindre dans chaque cycle, dans le cadre de la maîtrise des langages.

Dossier suivi par
Joëlle MARTINEZ
Téléphone
05 62 51 86 28
Fax
05 62 93 23 04
Mél.

la65sicollv@ac-toulouse.fr

Les écoles maternelles et élémentaires au sein de leur projet d'école peuvent participer à cette politique linguistique et culturelle :

a) Selon les modalités suivantes :

Dans le département des Hautes-Pyrénées, cet enseignement s'effectue en complémentarité avec les langues vivantes étrangères en étant offert à tous les élèves sur la base du volontariat à partir de la réalité du terrain.

Les écoles qui dispensent un enseignement en langue occitane ou qui souhaitent mettre en place cet enseignement voudront bien retourner la fiche ci-jointe à l'Inspection Académique – service DISCOL et à la circonscription de Tarbes IEN Adjoint à l'attention des CPD en langue occitane pour le 9 mai 2005.

b) A partir des ressources départementales énumérées :

- Ressources humaines

Cet enseignement peut être assuré dans les classes :

1 – par des instituteurs ayant les compétences linguistiques dans leur classe ou par des échanges de services dans d'autres classes de l'école ou d'écoles voisines. Je recommande les échanges de services, procédure qui permet de développer l'enseignement de la langue et de la culture occitanes

2 – par l'animateur en occitan

3 – par les intervenants extérieurs en occitan pour les communes impliquées dans l'action partenariale avec le Conseil Général.

De plus, deux conseillers pédagogiques départementaux sont à la disposition des enseignants et des équipes pédagogiques souhaitant s'engager dans un projet dont l'objectif est de faire connaître aux élèves l'existence et les richesses du patrimoine linguistique et culturel.

Les conseillers pédagogiques départementaux aident :

- à intégrer des savoirs et des savoir faire en langue et culture occitanes dans les activités de la classe ou dans les domaines disciplinaires
- à élaborer et à mettre en place des outils didactiques :
 - CDRom – cycle 1
 - Fichier d'enseignement structuré – cycle 2
 - Fichier d'activités pour prendre langue – cycle 3
 - Cahier de compétences et d'évaluation
 - Mallettes pédagogiques (chants, jeux albums,...)
 - Albums
 - ...

- Moyens de formation

1 - Un stage de formation continue sur le temps scolaire est proposé au P.A.F. :
Pratique linguistique et pédagogique de la langue occitane (public concerné :
enseignants des trois cycles)

2 - Atelier de pratique linguistique hors temps scolaire

3 - Animations pédagogiques dans chaque circonscription et sur le plan départemental.

L'évaluation des compétences en langue vivante occitane

En fin d'année scolaire, les compétences en langues vivantes seront évaluées dans chaque classe par la personne qui aura dispensé cet enseignement. Les documents d'évaluation sont joints au dossier de recommandations départementales (www.ac-toulouse.fr/ien65-tarbes-adjoint « langues vivantes »); de plus, des malles pédagogiques concernant ce sujet ont été élaborées et peuvent être empruntées auprès des conseillers pédagogiques.

Il est essentiel que vous veilliez à ce que l'enseignement des langues vivantes soit l'objet d'un travail de concertation entre les enseignants des divers cycles de l'école primaire, entre les enseignants du premier degré et ceux du second afin d'assurer au mieux la continuité de l'apprentissage.

Rappel de la procédure d'habilitation

Il est nécessaire de procéder pour les personnes qui le souhaitent à une habilitation des compétences. Pour ce faire, le principe d'habilitation figure au B.O. n°41 du 8 novembre 2001; circulaire n° 2001-222 du 29 octobre 2001.

L'habilitation s'effectue en deux temps :

1^{er} temps : habilitation linguistique lors d'une commission organisée par l'I.A. ou à la suite d'un stage de formation ou par les CPD en langue occitane dans la classe

2^{ème} temps : habilitation pédagogique sur le terrain en situation de classe par l'IEN de la circonscription ou / et les CPD en langue occitane.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE OCCITANES
Année 2005 - 2006

Fiche à retourner à l'Inspection Académique - Service DISCOL et à la circonscription de Tarbes IEN Adjoint à l'attention des CPD en langue occitane pour le 9 Mai 2005

Nom et adresse de l'école

Circonscription

A – L'équipe pédagogique souhaite mettre en place ou pérenniser l'enseignement de l'occitan dans le cadre de l'école

| | Niveau | Effectif | Niveau | Effectif | Niveau | Effectif | Niveau | Effectif | Niveau | Effectif |
|--|--------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|--------|----------|
| <input type="checkbox"/> L'équipe pédagogique met en place l'enseignement de l'occitan Nom des enseignants : - - - | | | | | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> L'équipe pédagogique souhaite mettre en place ou pérenniser l'enseignement de l'occitan avec l'aide d'un personnel complémentaire | | | | | | | | | | |

B – L'équipe pédagogique serait intéressée par des informations concernant l'enseignement de la langue et de la culture occitanes (cadre, outils et démarches).

- Oui
 Non

C – L'équipe pédagogique serait intéressée par des informations concernant l'habilitation en occitan

Noms des personnes concernées souhaitant ces informations: ...

-
 -
 -
 -